

Image not found or type unknown



Révocation d'un administrateur également gérant.

Par **jabouille robert**, le **23/08/2018** à **11:59**

Bonjour,
révocation d'un gérant de SCI: le gérant qui conserve son droit de vote lors d'une AGO le conserve-t-il aussi lors du conseil d'administration de cette même SCI qui demande sa révocation ?

Précision: le gérant est proposé par le conseil d'administration et validé lors d'une AGO.